

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**IDENTIFICATION** 

M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE

N° d'adhérent : 20113540258383

Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON 01440 VIRIAT

N° SIREN : 535 187 363

Régime d'imposition : Réel normal Période déclarée : Juin 2024 Date limite de dépôt : 24/07/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/01/2024)



(Applicable à compter du 01/01/2024)

## Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

# SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

#### B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

**B2** Acquisitions intracommunautaires

A4 Importations (autres que les produits pétroliers)

TVA	BRUTE			
			Base hors taxe	Taxe due
Opér	ations réalisées en France Métropolitaine			
08	Taux normal 20 %		44 260	8 852
Impo	ortations			
11	Taux normal 20 %		8 651	1 730
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)			10 582
17		Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		606
TVA	DÉDUCTIBLE			
20	Autres biens et services			6 433
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)			6 433

### TAXE À PAYER

TD TVA due (ligne 16 - ligne 23) 4 149

#### DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

Y5	Remboursement de reliquat d'accise sur les énergies demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	4 149
32	<b>Total à payer</b> (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	4 149

#### POUR INFORMATION, MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION			Base imposable
Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers)	Ligne A4 :	11 208
Taux normal 20 %		Ligne I1 :	11 197

Taux réduit 5,5 % Ligne 14 : 11